
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 15 FEV 2021

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 21-00104 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement d'un (01) Auditeur pour le compte du Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B), session 2021.

Ce sont :

AUDITEURS

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	OUEDRAOGO SIDI MADI	01	B7710354	31/12/83
2	ZONGO ABDOUMUSTALIF	04	B13285320	16/08/86

Arrêté la présente liste à 2 admissibles.

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont informés que l'entretien oral avec le jury se déroulera à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), le jeudi 18 février 2021, à partir de 08 heures.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon